

France-Paris: Technical building-inspection services

OJ S 153/2015 11/08/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: GH Cochin — Broca — Hôtel-Dieu

Postal address: 27 rue du Faubourg Saint-Jacques

Town: Paris

Postal code: 75679

Country: France

For the attention of: M. Pétignot Maurice

E-mail: maurice.petignot@cch.aphp.fr

Telephone: +33 158411386

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Hôpitaux Universitaires Paris Centre

Postal address: 123 boulevard de Port Royal

Town: Paris

Postal code: 75014

Contact person: Cellule des marchés

For the attention of: M. Petignot Maurice

Telephone: +33 158411386

Fax: +33 158411819

Internet address: https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_HX6jDOufh9**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché à bons de commande de prestations intellectuelles pour des missions de Contrôleur

Technique (Ct), pour des opérations de travaux inférieures à 1 000 000 EUR HT pour le compte des hôpitaux Universitaires Paris Centre.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Hôpital Cochin — 27 rue du Faubourg Saint Jacques, 75014 Paris.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché à bons de commande de prestations intellectuelles pour des missions de Contrôleur Technique (Ct), pour des opérations de travaux inférieures à 1 million d'euros HT pour le compte des hôpitaux Universitaires Paris.

II.1.6. CPV code(s)

71631300 Technical building-inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Montant maximum sur 4 ans: 240 000 EUR HT
il n'est pas fixé de montant minimum.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Possible reconduction tacite trois (3) fois pour une période d'un an.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le titulaire sera dispensé du versement de la retenue de garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le paiement s'effectuera selon les règles de la Comptabilité Publique, dans les conditions prévues à l'article 11 du Cahier des Clauses Administratives Générales.

L'exécution du marché sera financée par le budget des HUPC. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics. Art. 98: les sommes dues en exécution d'un marché public sont payées conformément aux dispositions du titre IV de la loi no 2013-100 du 28.1.2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'union européenne en matière économique et financière et de son décret d'application.

Le délai maximum de paiement est de 50 jours.

Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux appliqué est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit (8) points.

le titulaire sera dispensé du versement de la retenue de garantie.

En application des articles 17 et 18 du Code des Marchés Publics, les prix du marché seront révisables dans les conditions fixées au Ccap.

Le mode de règlement choisi par le Représentant du Pouvoir Adjudicateur est le virement par mandat administratif.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché sera conclu avec un prestataire unique.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Imprimé DC 1 (lettre de candidature à sa date de dernière mise à jour du 12.12.2011) ou équivalent date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires

2. Imprimé DC 2 (déclaration du candidat) ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires. Les mentions du capital et du Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine des prestations demandées dans le cadre de la présente consultation doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante

3. La déclaration sur l'honneur ou photocopies des certificats attestant la déclaration et le paiement des impôts, taxes et cotisations pour l'année n-1 (avec possibilité de dépôt gratuit par le candidat sur la plateforme Actradis), (imprimé Noti2)

Ces formulaires sont disponibles sur le site du Ministère de l'économie, des Finances et de l'emploi à l'adresse suivante:

http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm

4. La copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire du candidat, le cas échéant, et habilitant la poursuite de l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché

5. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, le cas échéant

6. L'attestation d'assurance « responsabilité générale » (avec possibilité de dépôt gratuit par le

candidat sur la plateforme Actradis), complétée et signée

7. L'extrait K bis de moins de 3 mois (avec possibilité de dépôt gratuit par le candidat sur la plateforme Actradis)

8. La présentation de l'entreprise (structure, organisation générale, moyens techniques et humains au sein de l'entreprise)

si le candidat choisit le dépôt des trois documents précités sur la plateforme ACTRADIS, il en informe les HUPC lors du dépôt de son dossier d'offre.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Imprimé Noti2 ou équivalent; chiffres d'affaire en euros HT des trois dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Imprimé Noti2 ou équivalent. Les références de moins de trois ans (certifications et attestations pertinentes de bonne exécution contrôlables pour des prestations similaires et réalisés en propre par le candidat, avec précisions du (des) montant(s), du client public ou privé, des noms et des numéros de téléphone du principal interlocuteur et des dates de réalisation.

Effectifs minimum requis: Un effectif minimum de cinq (5) personnes disposant des compétences nécessaires à l'exécution des prestations de contrôle technique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Critère 1: la valeur technique. Weighting 60

2. Critère 2: le prix. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1.

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

21.9.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Durée du marché: Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification au titulaire. Il pourra être reconduit tacitement trois (3) fois pour une période d'un (1) an, sans que la durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

lieux principaux des prestations:

— hôpital Cochin — 27 rue du faubourg Saint Jacques — 75014 Paris

— site La Rochefoucauld (foyer & école d'infirmières) — 8 bis, avenue René Coty
75014 Paris

— site Tarnier — 89 rue d'Assas — 75006 Paris

— site Hôtel-Dieu — 1 Place du parvis de Notre Dame — 75004 Paris

— hôpital Broca — 54/56 rue Pascal — 75013 Paris

— hôpital La Collégiale — 33, rue du fer à Moulin — 75005 Paris

— hôpital La Rochefoucauld — 15 avenue du Général Leclerc — 75014 Paris

La sélection des candidats se fera sur la base de l'examen des garanties et capacités techniques et financières des candidats appréciées, notamment, au regard de leurs certifications professionnelles et/ou références et de leur effectif (au minimum cinq (5) personnes disposant des compétences nécessaires à l'exécution des prestations de contrôle technique).

adresse à laquelle les offres accompagnées d'un dossier de candidatures doivent être envoyée:

Hôpitaux Universitaires Paris Centre, Cellule des marchés — bâtiment Le Cloître — porte 4 —
2^{ème} étage gauche, 123, Boulevard Port Royal 75679 PARIS Cedex 14; bureau ouvert du
lundi au vendredi de 9:00 et 12:00 et de 14:00 à 16:00.

A) Soit par porteur contre récépissé,

b) Soit par envoi postal, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

tout pli devra obligatoirement porter la mention suivante: Procédure adaptée — consultation nohupc-15-043-tvx — marché à bons de commande pour des missions de Contrôleur Technique (Ct), pour des opérations de travaux inférieures à 1 million d'euros HT pour le compte des HUPC. — ne pas Ouvrir.

C) Soit par transmission électronique: voie dématérialisée.

Les plis électroniques devront impérativement être déposés sur le site <https://www.achats-hopitaux.com> avant la date et heure indiqué au Iv.3.4) du présent avis.

pour répondre sous forme dématérialisée, le candidat doit être inscrit sur le site <https://www.achats-hopitaux.com> et la personne habilitée à engager le candidat doit être titulaire d'un certificat électronique afin de signer les fichiers composant sa réponse.

en effet, la signature numérisée (numérisation d'un document papier avec signature manuscrite) n'a pas la valeur d'une signature électronique.

conformément à l'arrêté du 15 juin 2012, le certificat de signature électronique doit être conforme au RGS (référentiel général de sécurité); dans ce cas, le niveau minimum de sécurité exigé est ** ; les formats de signature acceptés sont Pades, Cades, Xades.

Les candidatures et offres signées à partir d'un certificat de signature PRIS V1 ne sont plus acceptées (cf. Référentiel intersectoriel de sécurité et référencés sur une liste établie par le ministre chargé de la Réforme de l'état, publiés sur <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>).

Dans le cas où le certificat de signature électronique utilisé n'émane pas de la liste de confiance française ou d'une liste d'un autre Etat-Membre, le candidat doit fournir l'ensemble des éléments nécessaires afin de prouver que le certificat de signature utilisé est bien conforme au Référentiel Général de Sécurité.

Les candidats doivent prévoir un délai d'obtention pouvant aller jusqu'à plusieurs semaines selon les fournisseurs. La possession d'un certificat électronique n'est pas requise au stade du retrait du dossier de consultation (Dce) via la plate-forme

pour que le candidat puisse procéder à la signature électronique de ses documents, il doit disposer d'un micro-ordinateur avec connexion internet, d'un navigateur web compatible à Internet Explorer® 5.5, Mozilla 1.7.3 ou Netscape Navigator®7.2 (si système d'exploitation Windows) ou compatible à Mozilla 1.7.3 ou Netscape Navigator® 7.02 (si système d'exploitation Linux). Afin d'acquérir ces instruments, les candidats peuvent se référer à l'aide technique en ligne disponible sur le site <https://www.achats-hopitaux.com>.

A l'exception des documents nécessitant d'être co-signés, l'opération d'horodatage et de signature électronique des documents est effectuée sur la plate-forme de dématérialisation lors du dépôt des candidatures. Dans le cas d'un groupement de candidats, il faudra en plus utiliser l'outil de co-signature comme indiqué à l'article 2.11.

remarque: Lors de son dépôt, le candidat doit signer individuellement les formulaires constitutifs de sa candidature et de son offre au moyen de son certificat de signature électronique.

en effet, la signature électronique d'un fichier zip (dossier électronique qui contient plusieurs autres documents électroniques) ne suffit pas. La seule signature d'un fichier zip contenant l'ensemble des documents ne peut être assimilée à la signature électronique de chacun de ces documents.

les fichiers constitutifs de la candidature et de l'offre du candidat doivent être signés avec la fonctionnalité de signature individuelle de documents accessible sur la plate-forme <https://www.achats-hopitaux.com>.

Néanmoins, si le candidat utilise un autre outil pour signer électroniquement ses documents, celui-ci transmet, avec les documents signés, les éléments nécessaires pour procéder à la vérification de la validité de la signature et de l'intégrité du document, et ce, gratuitement. ce mode d'emploi contient, au moins, les informations suivantes:

- 1° La procédure permettant la vérification de la validité de la signature;
- 2° L'Adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire, qui comportent, au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.

l'absence de mode opératoire entraînerait l'élimination du candidat.

après la préparation des fichiers, les candidats se connectent sur la plate-forme à l'adresse <https://www.achats-hopitaux.com>. Ils doivent les déposer dans les espaces qui leur sont réservés sur la page de réponse à cette consultation de la plate-forme, chaque consultation ayant une page spécifique de réponse. Une fois l'ensemble des éléments réunis sur la page de constitution de la réponse, les candidats signent électroniquement l'ensemble des documents, lancent le chiffrement de l'offre complète, et enfin déposent les réponses.

Les échanges sont sécurisés grâce à l'utilisation du protocole https.

La durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre.

sans préjudice des dispositions prévues à l'article 56 du CMP relatives à la copie de sauvegarde, les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des offres.

tout fichier constitutif de la candidature et de l'offre, doit être traité préalablement par le candidat par un anti-virus régulièrement mis à jour.

copie de sauvegarde

lorsque l'offre est envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie (arrêté du 28 août 2006 pris en application des articles 48 I et 56 du code des marchés publics).

la copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible: « copie de sauvegarde », le numéro de la consultation et le nom du candidat auxquels elle se rapporte.

le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres, à l'adresse suivante:

Hôpitaux Universitaires Paris Centre

Bâtiment le Cloître- porte no4 — 2ème étage gauche — cellule des Marchés

123, Boulevard de Port Royal

75014 Paris

(Du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00)

la copie de sauvegarde ne peut être ouverte que lorsque les HUPC. Auront détecté un programme informatique malveillant dans les candidatures et les offres transmises par voie électronique ou que ces dernières ne sont pas parvenues aux HUPC. Dans les délais de dépôt des candidatures et des offres.

support physique électronique

les candidats peuvent envoyer les dossiers de candidature et d'offre sur support physique électronique. Les éléments relatifs à la candidature et à l'offre doivent clairement être identifiés comme tels.

le dépôt des candidatures et des offres transmises sur support physique et électronique donne lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception. Les candidatures et les actes d'engagements envoyés sur support physique électronique sont signés par le candidat au moyen d'un certificat de signature électronique dont les conditions exposées

précédemment

les supports physiques électroniques suivants sont acceptés:

Disque CD-ROM 600-800 Mo

Disque DVD 4,7 Giga-Bytes

Les éléments relatifs à la candidature et à l'offre doivent être clairement identifiés comme tels.

Le dépôt des candidatures et des offres transmises sur support physique et électronique donne lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception et devra parvenir dans le délai imparti pour la remise des offres, à l'adresse indiquée ci-avant.

le candidat ne peut en aucun cas utiliser conjointement, dans le cadre d'une même consultation, plusieurs modes de transmission différents sous peine de rejet de l'ensemble de ses réponses.

offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

— critère 1: la valeur technique (coefficient 60 %): appréciée sur la base du mémoire technique remis par le candidat permettant d'apprécier les moyens mis à disposition (note sur 5 points) et la méthodologie prévue par le candidat (note sur 5 points) pour garantir la bonne exécution de son marché, notamment sa disponibilité, la pertinence et la qualité de l'accompagnement proposée au maître d'ouvrage.

— critère 2: le prix (coefficient 40 %)

Les candidats ont l'obligation de faire une visite du site. Pour toutes informations concernant la visite, les candidats contacteront le secrétariat de la direction des travaux et de la maintenance technique: Tél.: +33 158411350

date limite de visite: 10 septembre 2015

date limite pour toute question: le 11.9.2015 — 16 h

date limite pour les réponses: 14.9.2015.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 6.8.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://www.ta-paris.juradm.fr/ta/paris/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Recours administratif: dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Directeur du groupe hospitalier (recours gracieux) ou de la Direction Générale de l'ap-hp (recours hiérarchique).

Recours contentieux: dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou la décision de rejet implicite ou explicite du recours administratif auprès du Tribunal administratif de Paris.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.8.2015